

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35023 – “ Vallée de la Lesse entre Villers-sur-Lesse et Houyet ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35023 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site correspond essentiellement au lit mineur de la Lesse, dans son parcours à travers la Famenne, entre Ciergnon et Houyet ; il comprend aussi un important massif forestier en rive droite du cours d'eau ainsi que des prairies humides dans la plaine entre Ciergnon et Wanlin. Les berges du lit mineur de la Lesse accueillent le Martin-pêcheur et d'importantes colonies d'Hirondelle de rivage. Les massifs forestiers accueillent Pics mar et noir, Bondrée apivore tandis que les zones ouvertes profitent à quelques cantons de Pie-grièche écorcheur. Des traces de présence de la Loutre ont été notées à la zone de confluence avec la Wimbe. Des habitats rares tels que des pelouses sur schistes et des prés de fauche en bon état de conservation sont dispersés dans la plaine.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9160	100,00 ha	C	
9150	68,00 ha	B	
9130	61,00 ha	B	
3260	48,66 ha	B	
91E0*	19,18 ha	C	UG 7
6430	3,00 ha	C	
6510	2,00 ha	C	
3150	0,49 ha	C	
6110*	0,25 ha	B	UG 2

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6210*	0,20 ha	C	UG 2
6410	0,10 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1032	Unio crassus	Mulette épaisse	P				C
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i				C
1083	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	P				C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1134	Rhodeus sericeus amarus	Bouvière	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1166	Triturus cristatus	Triton crêté	P				C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	0-5 i				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	1- i				B
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	3-9 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2-3 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	10-15 p				-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A249	Riparia riparia	Hirondelle de rivage		5-15 p		-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-2 p		-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE35023 - " Vallée de la Lesse entre Villers-sur-Lesse et Houyet ".

Namur, le 14 avril 2016

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, Délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN